

# Une impasse?

**Sur le regroupement**  
**Une première rencontre a été convoquée pour**

Le regroupement municipal:

## Un pas en avant!

Dans la victoire de Me Wagner

## Percée créditiste!

(Autres nouvelles pages A-5 à A-7)

La population invitée à visiter l'hôpital Honoré-Mercier, le 29

Noël, c'est plus qu'une seule journée!

Comme par les années passées, de nombreux hommes d'affaires utilisent les pages de notre journal pour remercier leurs clients et amis tout en formulant des vœux à l'occasion de Noël et de l'An nouveau.

Si la tradition voulait qu'à cette occasion une place soit faite aux contes de Noël, une première expérience, l'an dernier, visant à remplacer ces textes qui ne suscitaient qu'un intérêt modéré chez un grand nombre a porté des fruits intéressants.

Prenant pour acquis que, fondamentalement, la fête de Noël n'est pas une chose limitée dans le temps et dans l'espace mais que plutôt elle est le symbole de la Vie et de la Rédemption de la création, nous avons pensé remplacer les textes de circonstance par un résumé plus complet des principaux événements qui ont marqué la vie de la collectivité maskoutaine durant les douze derniers mois.

Heureux ou malheureux, voilà quelques-uns des principaux faits qui ont étayé notre vie durant cette période et qui ont fait, en définitive, que nous voilà rendus à un autre Noël plus riches qu'avant de ce que nous avons vécu de façon quotidienne, la seule chose qui nous appartenait vraiment.

# SANAIR en cent

Le stade pourrait-il coûter plus cher?

Le problème des ordures ménagères sera-t-il enfin réglé dans la région?

# Un grand ménage

## Une bibliothèque

### Les résultats officiels

### Au Carnaval de Saint-Hyacinthe

## On y va

(du 14 au 23 janvier)

## Mesures confirmées

## Travaillant au champ



Son Honneur le maire

**GREGOIRE GIRARD**

Son Honneur le maire Grégoire Girard et messieurs les conseillers

offrent à la population maskoutaine leurs meilleurs vœux de

*Joie, Santé, Paix et Prospérité à l'occasion de Noël et du Nouvel An*

En 1973, que tous les citoyens de Saint-Hyacinthe apportent leur plus ardente collaboration aux dirigeants municipaux.



M. Germain Paquette  
Conseiller



M. Marc Gladu  
Conseiller



M. Jean-Louis Morin  
Conseiller



M. Conrad Boulay  
Conseiller



M. Vincent Chartier  
Conseiller



M. Bernard Lamontagne  
Conseiller



M. Léo Bibeau  
Conseiller



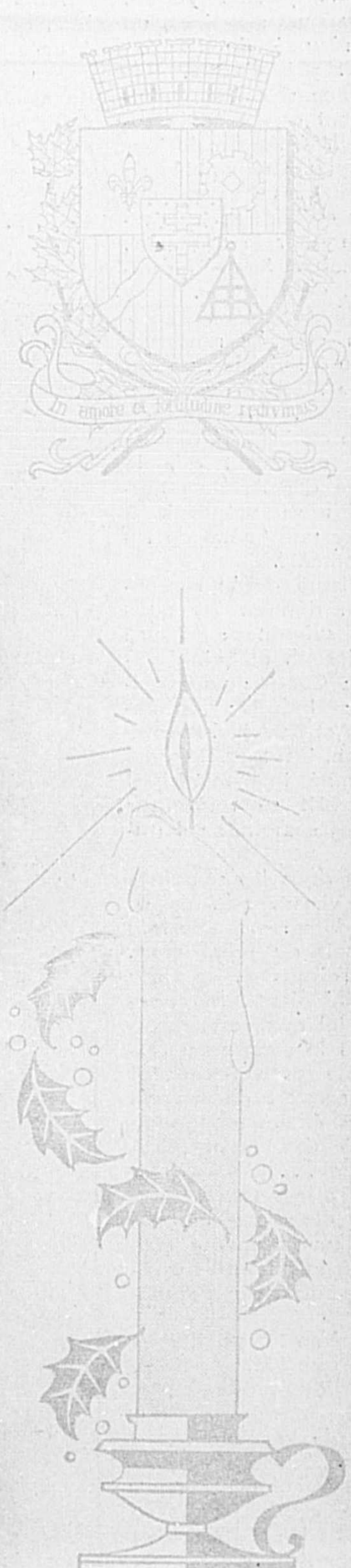
M. Gabriel Dion  
Conseiller



Me Guy Fortier  
Conseiller



M. Denis Archambault  
Conseiller



# Janvier

## Les Maskoutains auront enfin leur bibliothèque municipale

19 janvier 1972

Il en aura coulé de l'eau sous les ponts de la Yamaska, avant que soit créée la Bibliothèque municipale, la vraie cette fois.

C'est à la suite d'une entente, d'abord en date du 19 janvier 1972, entre le conseil municipal de Saint-Hyacinthe et la Commis-

sion scolaire de la Régionale de l'Yamaska, puis en date du 21 juin de la même année, avec la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe, que le projet est devenu réalisable.

En effet, c'est au cours du mois de janvier qu'une première entente entre ces deux organismes venait donner espoir à la population de voir un jour la

réalisation de la bibliothèque municipale.

Elle devait être située dans les locaux de la nouvelle Polyvalente Hyacinthe-Delorme, alors en construction.

Quelques organismes ont alors réagi assez fortement contre l'établissement de ce service dans des locaux de cette école. C'est ainsi que la Jeune Chambre, le 29 janvier, adressait à qui de droit une lettre où elle justifia sa position.

"Plusieurs raisons ont appuyé cette résolution de rejeter la Polyvalente comme site de ce service; entre autres, le fait que l'endroit est assez éloigné du centre-ville et rendra difficile pour ceux qui n'ont pas de voiture son accessibilité. Un autre facteur à considérer est le don du Groupe Commerce qui donnait \$50,000 en autant que la bibliothèque soit construite dans l'ancien édifice des Postes..."

Une autre pression est venue s'ajouter à la précédente, mais d'une façon plus délicate et complexe: celle des promoteurs de la "bibliothèque populaire."

En décembre 1971, un groupe de jeunes citoyens conscients de l'émergence d'une vie culturelle propre au milieu maskoutain, décela une lacune particulièrement importante dans les services culturels de la collectivité: l'absence d'une bibliothèque municipale et publique.

Il s'est alors constitué un groupe intéressé à explorer toute la gamme des solutions appropriées et une action précise fut convenue, celle de présenter un projet de Bibliothèque populaire au programme des Initiatives locales, présenté par le gouvernement fédéral.

La demande fut agréée le 26 janvier et le tout a démarré le 7 février avec une équipe composée de 12 personnes.

Il était question au début de faire la cueillette de livres et de reliures, au profit de la future bibliothèque municipale; le fédéral accepta le projet, le municipal aussi.

Il y avait cependant une deuxième phase au projet: celle d'ouvrir pour un certain temps les portes du local pour permettre aux gens l'utilisation de volumes.

Les responsables du projet adressèrent une demande au conseil de ville pour obtenir la permission d'occuper le 2e plancher du marché-centre, pour y opérer la bibliothèque populaire.

La réalisation était-elle trop grande? Risquait-elle de remplacer la bibliothèque municipale?

De toute façon, le permis ne leur fut pas accordé et les jeunes responsables

du projet ouvrirent un local situé rue Mandar; les portes restèrent ouvertes le temps de la durée de l'Initiative locale.

A la fin de ce programme gouvernemental, la bibliothèque populaire cessa ces activités, laissant sa place à la future bibliothèque municipale.

C'est ainsi que le 21 juin, reprenant leurs pourparlers avec la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe, cette fois, les conseillers, membres du comité de la bibliothèque, décidèrent de louer celle-ci dans l'école Mercier, sise rue Sainte-Anne devenue le centre administratif de la Commission scolaire nouvelle de Saint-Hyacinthe.

C'est dans l'aile appelée la Résidence que sera logée la bibliothèque municipale de Saint-Hyacinthe; viendra s'y loger aus-

Dans l'espace d'une semaine

### Visite de M. Robert Bourassa et de M. Gabriel Loubier

22 janvier 1972

L'année 1972 accueillit deux personnalités du domaine politique à Saint-Hyacinthe, le premier ministre de la province, Robert Bourassa, et le chef d'Unité Québec, M. Gabriel Loubier.

Le premier ministre Robert Bourassa fut de passage le samedi 22 janvier dans le cadre d'une soirée récréative organisée par les militants libéraux.

C'est à la salle du pavillon de l'OTJ La Providence qu'on échangea des vœux du Nouvel An, en présence de Me Constant Cordeau, président de l'association libérale du comté, et de M. Fernand Connellier, député du comté à l'Assemblée nationale.

De son côté, le chef d'Unité Québec, M. Gabriel Loubier rencontra les membres de la Jeune Chambre de Saint-Hyacinthe le mercredi 26 janvier, à un souper canadien tenu au P'tit Canot, de Douville.

M. Loubier parla surtout du rôle des jeunes au niveau d'un gouvernement québécois.

Le mois de janvier 1973 devrait donc apporter enfin ce service public tant attendu par les Maskoutains. Selon certains, le projet remonte à plus de vingt ans en arrière. Heureux seront ceux qui en verront la réalisation!

Le mois de janvier 1973 devrait donc apporter enfin ce service public tant attendu par les Maskoutains. Selon certains, le projet remonte à plus de vingt ans en arrière. Heureux seront ceux qui en verront la réalisation!

## Le regroupement: du beau fixe aux oubliettes!

L'année écoulée fut riche en développement de toutes sortes notamment sur la question du regroupement municipal.

La question qui n'était pas nouvelle puisqu'au cours des années précédentes l'idée avait fait son petit bout de chemin au point d'amener la plupart des municipalités concernées à accepter une étude préliminaire, laquelle d'ailleurs concluait en faveur d'une mesure de regroupement.

Mais depuis la déposition du document, en juin 1971, la question n'avait pas été abordée par les autorités municipales pour des raisons aussi valables que diverses: vacances d'été, élections municipales et changements de maires ou de conseillers et ainsi de suite.

Cependant, dès janvier 1972, le journal public, sur plusieurs semaines, un long résumé du fameux rapport préliminaire.

Comme si certains n'attendaient que cela, le sujet revint à l'ordre du jour lors qu'une assemblée de représentants des municipalités concernées fut convoquée pour le 9 février, à la maison Saint-Vincent-Ferrier, de Douville.

Le 9 février. Bien que la rencontre eut lieu à huis clos, un optimisme modéré aurait été de rigueur. Une lettre du chef de cabinet, M. Claude Morin, annonçait que le ministre des Affaires municipales se préparait à décréter une "unité de regroupement".

A l'issue de la rencontre, on donnait les positions suivantes: Pour: Saint-Joseph et Saint-Hyacinthe; Contre: La Providence; Indécis: Sainte-Rosalie et Douville. A cette occasion, il fut aussi formé un comité inter-municipal qui devait se rencontrer dans les semaines suivantes.

Mais dans les semaines qui suivirent, rien ne se passa de sorte que le tout paraissait au point mort.

Les raisons de ce statu quo semblaient différer selon les milieux, certains attribuant le silence du responsable gouvernemental à un surcroît de travail, d'autres à une obligation suite à des manoeuvres politiques...

Une première rencontre. C'est alors que la nouvelle d'une première rencontre à la mi-avril fut répandue dans la population.

En même temps, il était connu que M. Pierre-R. Boucher, du ministère, s'occuperait désormais d'un dossier de la région.

En fait, la rencontre prévue eut lieu, mais toujours sous le couvert du huis clos. Mais il semblait bien que le mouvement irrévocable était déclenché, d'autant plus que la municipalité de Douville se rangeait de plus en plus à l'idée d'un regroupement des forces matérielles et humaines.

Mais là aussi, après une brève flambée, ce fut le silence. M. Boucher faisait savoir qu'il était à travailler sur le projet à Québec et que tout viendrait en son temps.

Unité de regroupement

C'est alors que, comme prévu par notre journal au moins deux semaines à l'avance, le ministère des Affaires municipales rendit public une ordonnance créant une unité de regroupement pour la région maskoutaine.

En fait, cette ordonnance visait à obliger les municipalités concernées à prendre place autour d'une même table et par la suite d'étudier à fond, dans un délai prescrit, les avantages et les inconvénients d'un regroupement.

Le temps prévu était d'environ quatre mois.

Tout est remis en question

Mais déjà, il semblait bien que le temps dévolu à cette étude, à cause encore une fois de la période estivale, ne serait pas suffisant et qu'il fallait s'attendre à une extension de la période de travail, du moins tout le monde le croyait...

Par la suite, il y eut une réunion à Saint-Hyacinthe avec M. Boucher et c'est alors que les discussions ne progressèrent nullement, au contraire, faisant apparaître de plus en plus l'opposition effrénée de La Providence et la réserve sérieuse de Sainte-Rosalie.

En même temps ou presque, le ministre Tessier tombait en disgrâce au gouvernement provincial après avoir tenu de durs propos à l'endroit des conseils de comté.

Les pressions politiques aidant, le premier ministre décida de retirer des mains de son ministre, et jusqu'à nouvel ordre, toutes les questions concernant les unités de regroupement auxquelles se trouvaient mêlées en tout ou en partie une ou plusieurs municipalités rurales.

Dans l'unité de regroupement de la région maskoutaine, la municipalité de Sainte-Rosalie tombait sous cette restriction et c'est ainsi que l'unité de regroupement fut en quelque sorte remise à l'écart, jusqu'à nouvel ordre... Vers un nouveau départ

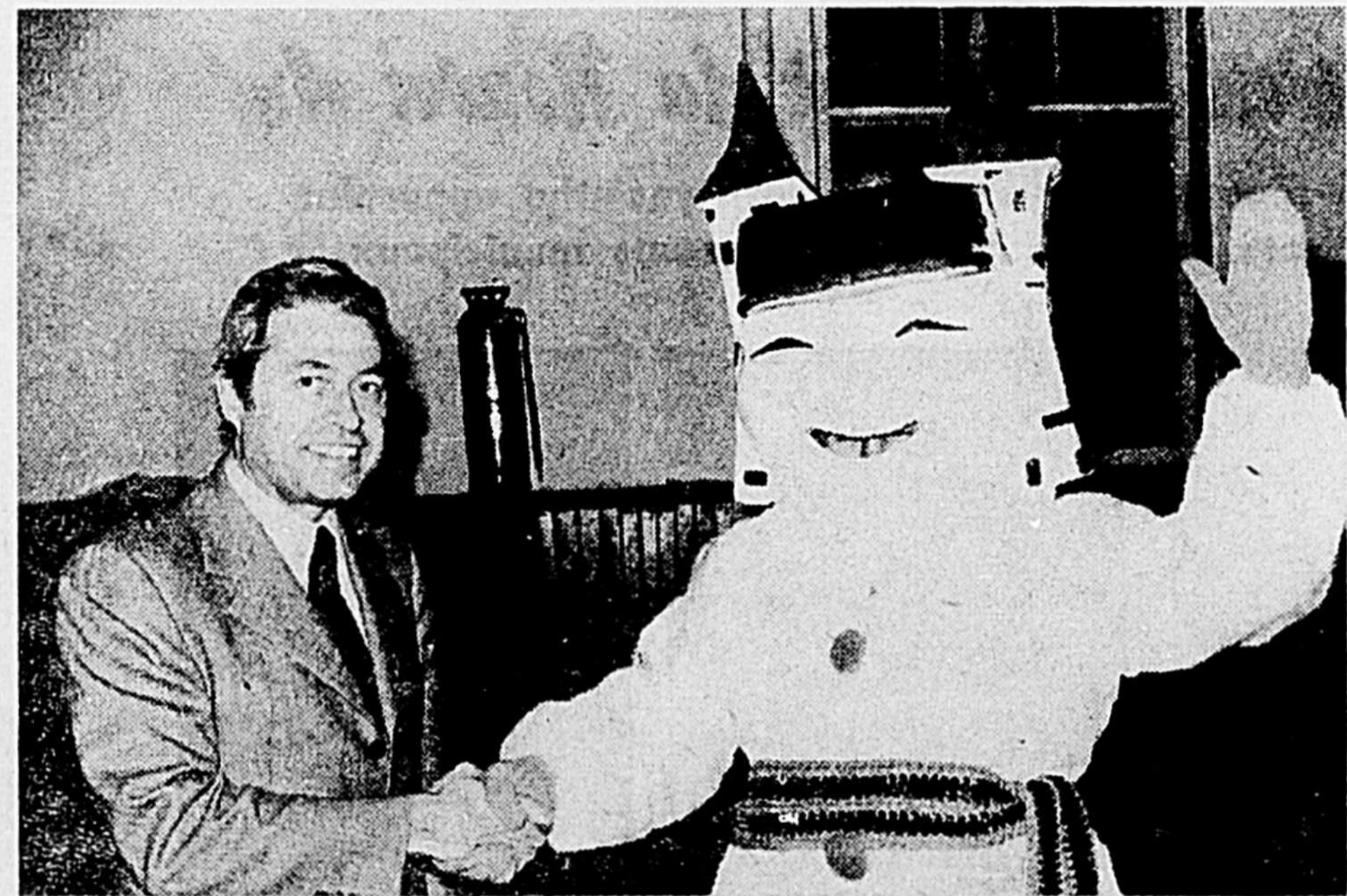
Mais si plusieurs se ré-

signent à voir disparaître cette forme de discussion autour du regroupement municipal, il se pourrait bien que cet arrêt devienne un mal pour un bien.

En effet, constatant qu'il est inutile de vouloir poursuivre des discussions avec des partenaires qui sont opposés par principe à tout regroupement, certaines autorités municipales auraient tout simplement décidé de poursuivre les rencontres mais en incluant seulement les administrateurs intéressés, les autres faisant bande à part.

Cette nouvelle voie pourrait aboutir à quelque chose de concret et ceux qui, pour des raisons qui sont leurs, désirent vivre dans un véritable ghetto pourraient continuer de le faire.

Le regroupement, une idée qui au cours de 1972 a connu des hauts et des bas mais qui prend un nouveau départ, avec de grandes chances de succès puisque seuls ceux qui croient à une discussion ouverte et honnête en vue du bien de tous seront admis aux rencontres.



M. le maire Grégoire Girard rencontre le Bonhomme Carnaval.

Joyeux Noël  
Bonne et Heureuse Année

à tous nos clients et amis  
tels sont les vœux de

Gérard Lalime et de son personnel

Quincaillerie

**Gérard Lalime**

345, rue Saint-Louis Saint-Joseph Tél. 773-6634



Joyeux Noël  
Bonne et  
Heureuse  
Année  
Paix, Santé,  
Prosperité

A tous nos amis ainsi  
qu'à la population  
maskoutaine et  
de la région

**Couvoir Chabot**

LEON CHABOT, propriétaire

SAINT-JUDE

TEL. 792-3535

**NOEL**

JOYEUX NOEL

Bonne, Heureuse et Prospère Année

Ce sont les vœux sincères que

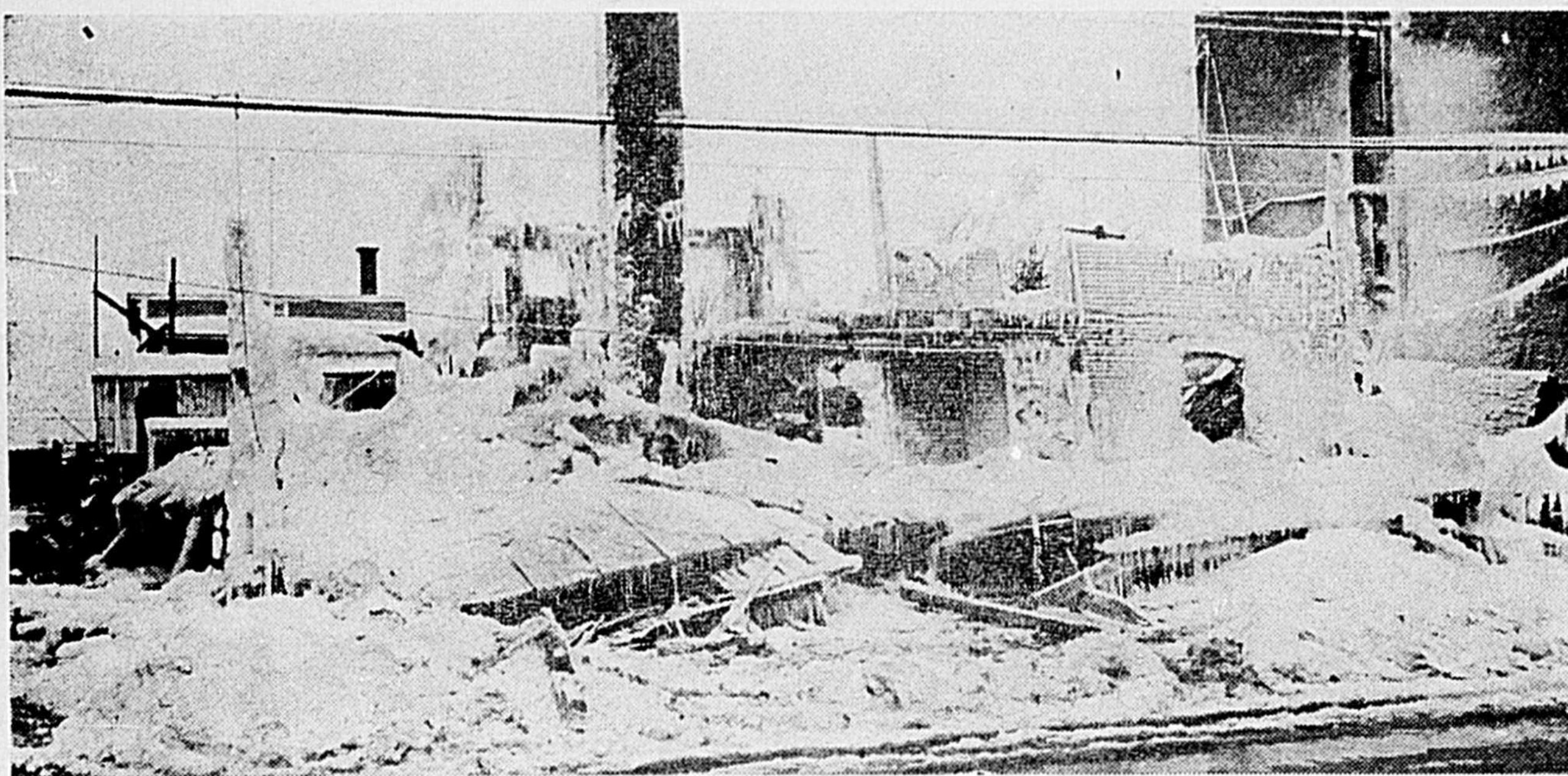
ALBANY TETRAULT ET SES EMPLOYÉS

adressent à tous leurs clients et amis

**ALBANY TETRAULT**

Votre marchand de meubles préféré

CENTRE D'ACHATS DOUVILLE Boulevard Laurier Tél. 774-6280



**Un premier de l'An macabre**

(Photo: Bernard Saint-Pierre)  
On se souvient qu'un terrible incendie survenu le 1er janvier dans un immeuble de trois étages situé au 2452 de la rue Dessauilles, entraîna la mort atroce de deux Maskoutains. Ce n'est qu'après de longues recherches qu'on retrouva les deux cadavres à l'arrière de la maison, de part et d'autre de la cheminée. Selon des témoins, la violence du feu était telle que les flammes montaient à une centaine de pieds dans les airs et que la lueur du sinistre était visible de plusieurs milles à la ronde.

**L'expérience d'un Carnaval d'hiver est à nouveau tentée à S.-Hyacinthe**

15 janvier 1972

Présenté aux Maskoutains, il y a quelques années, mais avec sans lendemain immédiat, un nouveau Carnaval sera présenté à la population de Saint-Hyacinthe, du 15 au 23 janvier.

Sous la présidence d'honneur du nouveau maire de la cité de Saint-Hyacinthe, M. Grégoire Girard, le Carnaval a été un temps de réjouissance, de bonne humeur, de participation et de collaboration.

Les organisateurs du projet, conscients du manque d'activités dans la région et de l'intérêt d'un bon nombre de Maskoutains pour la tenue d'un carnaval d'hiver, ont voulu faire d'une pierre deux coups et ont mis sur pied le carnaval et ses nombreuses activités.

La direction du comité était MM. Léon Lussier, président; Germain Caron, vice-président; Donnel Harvey, trésorier; Mlle Monique Bégin, secrétaire; MM. Gilbert Audy, Réal Michon, Jean-Guy Baribeau, Roger Duceppe, Denis Duchesne et Bernard Voyer, directeurs.

Sous le thème "Au Carnaval de Saint-Hyacinthe", la population maskoutaine est descendue dans les rues rejoindre le Bonhomme Carnaval avec la Reine Edith 1ère (Dragon) et les duchesses Carole Turcotte, France Brulotte, Ghislaine Dupont, France Dubreuil et Jeannine Gemme.

Les activités ne manquaient pas: bal masqué, concours de monuments, danses dans les rues, spectacles de tout genre, couronnement de la reine, soirée bavaroise, compétitions sportives, festival de

films, pièce de théâtre, promenade en traineau, journée enfantine, défilé du Carnaval, journée de la parenté, etc.

Au nombre des chars allégoriques qui participaient au défilé, il s'en trouvait un qui faisait revivre le passé: celui du petit train à Gervais.

Comme tout bon carnaval qui se respecte, celui de Saint-Hyacinthe eut sa chanson-thème.

Celle-ci fut une composition de M. Réal Jean, professeur de musique à l'école Casavant.

Le Bonhomme Carnaval, pour sa part, était monté d'une tête coiffée d'un chapeau ayant la forme de la Porte des Maires, monument bien typique de la ville.

Bien que les organisateurs prévoient une reprise de cette activité par les années à venir, il ne

fut pas possible de commencer les préparatifs d'une telle activité pour le mois de janvier 1973.

C'est ce qui fut annoncé à la population dans le journal du 6 décembre 1972. Il fallait dire adieu au Carnaval.

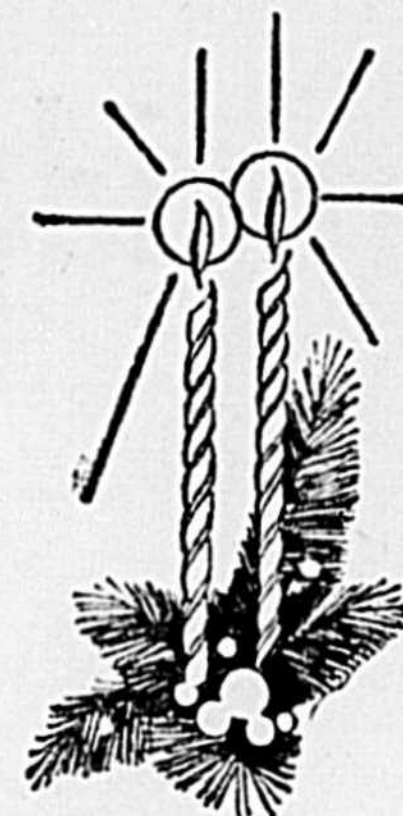
Les responsables de l'organisation ont confirmé la nouvelle suite à une certaine forme de désintéressement marqué par les Maskoutains à l'endroit de l'événement.

Quelques semaines auparavant, le comité organisateur avait lancé un appel pour attirer de nouveaux bénévoles dans l'organisation mais il a semblé que les réponses furent plutôt restreintes, de sorte que les organisateurs qui avaient prévu un carnaval "condensé" ont jugé bon de reporter le projet à une autre année.



Nos vœux les plus chaleureux

POUR UN  
**JOYEUX NOËL**  
ET D'UNE  
**BONNE ANNEE**



**CLAUDE CHAGNON**

Huile à chauffage  
7460, rue Brouillette Saint-Hyacinthe Tél. 774-8201



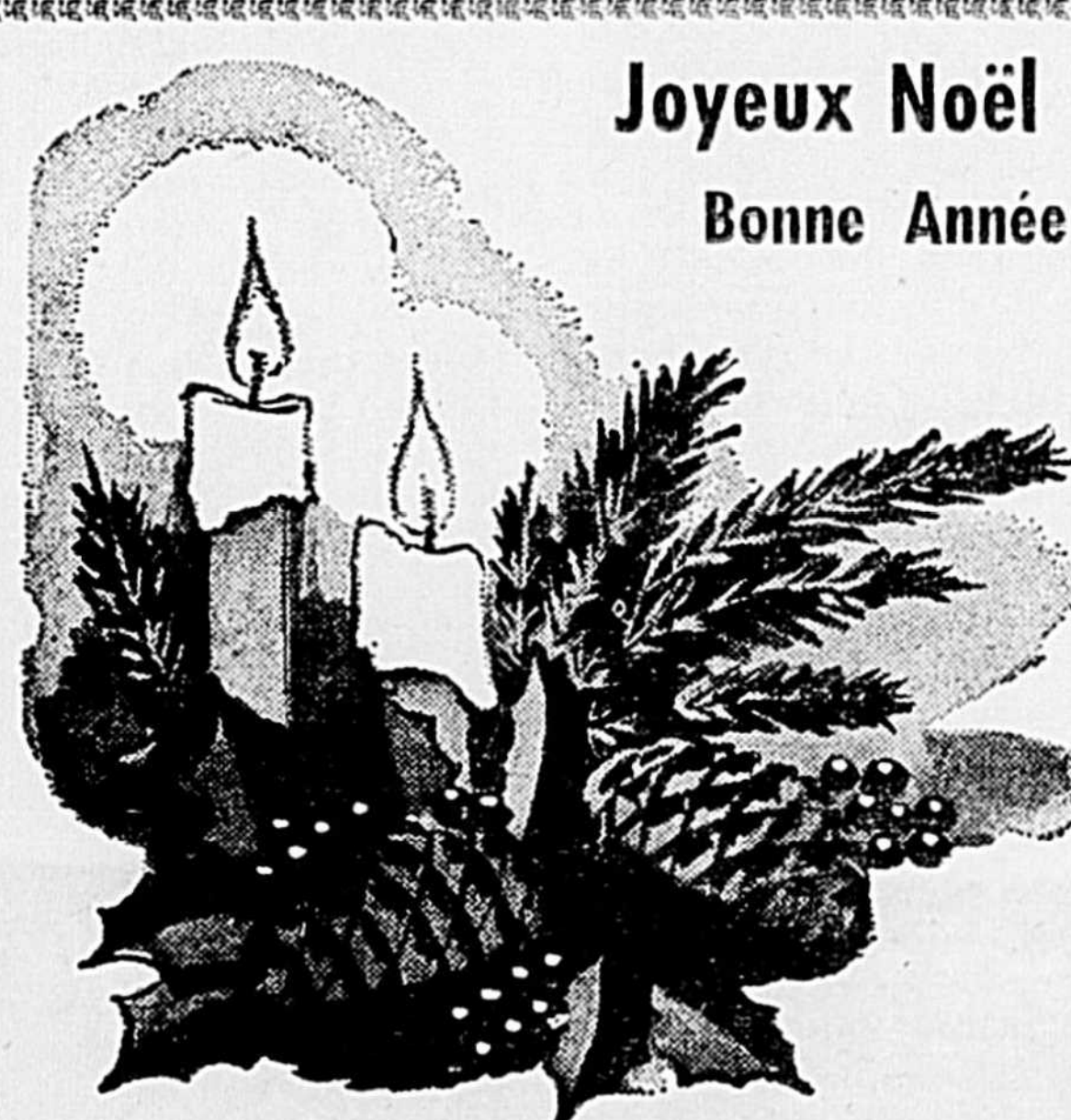
A tous nos clients et amis  
**JOYEUX NOËL**  
Bonne et  
Heureuse Année

**Guilmaine & Frère Inc.**

ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX

Constructions — Réparations  
Location de compresseur — Sablage de plancher

585, rue Concorde Saint-Hyacinthe Tél. 773-8538



**Joyeux Noël**  
Bonne Année

**Mlle Adrienne Côté**

désire remercier ses fidèles clientes de leur collaboration dans le passé.

**Salon Élégance Féminine,**

Adrienne Côté, propriétaire

566, rue Mandor Saint-Hyacinthe



**Joyeux Noël**  
et **Heureuse Année**

Tels sont les vœux que nous formulons à l'égard de nos clients et amis en leur disant MERCI pour le bon accueil qu'ils nous ont accordé au cours des années écoulées.

**Hervé Houle Ltée**

ABATTOIR

Viande pour congélateur

Saint-Simon Comté Bagot Tél. 798-2150



**Lucien Larivée**

AGENT O'KEEFE,  
DOW, HEIDELBERG,  
KRONENBRÄU 1308



**LUCIEN LARIVÉE**  
votre agent O'Keefe à SAINT-HYACINTHE



# Février

## Un stade à La Providence: L'aura... l'aura pas...

La question et surtout la nécessité d'un deuxième stade intérieur pour desservir la communauté maskoutaine est une autre question qui fut maintes fois soulevée durant les dernières années.

Plusieurs suggestions furent avancées, des projets ont même été élaborés, mais les résultats restèrent nuls ou presque.

Tout le monde désirait un nouveau stade, mais l'accord ne se faisait pas semblable sur l'endroit où le situer.

Depuis pas mal longtemps aussi, la municipalité de La Providence, reconnue pour son esprit spécial au sein de la communauté maskoutaine, étudiait la possibilité de construire un stade à l'intérieur des limites de la municipalité. Chose certaine, il n'y avait pas d'autre solution possible pour le conseil de ville de La Providence car toute idée de collaboration avec les autres municipalités, et surtout Saint-Hyacinthe, était écartée d'emblée... avec la nuance cependant que la collaboration serait acceptée des voisins immédiats à condition que le stade soit sur le terrain de la municipalité de La Providence.

Dès le 10 février, le journal annonçait en primeur que le problème avait été suffisamment mûri outre-Yamaska et que La Providence pourrait décider de construire son propre stade au cours des mois à venir.

Pour desservir la population de La Providence, et des environs, un stade avec un minimum de 800 places assises pourrait être construit.

Cette primeur était confirmée la semaine suivante, 16 février, alors que le conseil décida à l'unanimité d'aller de l'avant pour la construction d'un stade dont le coût maximum voisinerait aux alentours de \$350,000.

Mais parallèlement à tout cela, se développait la question des discussions sur le regroupement municipal.

Et il va sans dire que certaines oppositions commençaient à se faire sentir. Si un nouveau stade était un besoin, il n'en demeure pas moins qu'il était préférable, selon ceux-ci, d'attendre que les discussions en cours soient terminées avant de placer un stade à un endroit qui, peut-être, n'avantagerait pas la majeure partie de la communauté.

Ce premier argument de l'attente pour un climat plus sain n'éveilla aucun écho au conseil de La Providence parce que là, on y était convaincu d'aller de l'avant et que le regroupement n'étant pas chose faite, il serait temps le moment venu d'envisager les questions connexes soulevées par l'implantation d'un stade à La Providence... de toute façon, une fois construit, nul ne songerait à le démanteler.

### Un règlement d'emprunt de \$480,000

Continuant à aller de l'avant, le conseil proposa un règlement d'emprunt de l'ordre de \$480,000, destiné à couvrir tous les frais de construction et de mise en opération du premier stade. Ledit règlement fut accepté par les contribuables de La Providence au mois d'avril et fut expédié à Québec pour recevoir l'approbation de la Commission municipale.

**L'unité de regroupement**  
Durant plusieurs mois, il n'y eut aucun développement, à part la mise sur pied de l'unité de regroupement. Cet événement pouvait quand même influencer la décision de la Commission de Québec au sujet du stade puisque selon la Loi des fusions volontaires, aucune dépense extraordinaire, et ce stade en était une, ne devait être autorisée durant la période d'étude du regroupement, comme cela est évident, afin d'éviter que certaines municipalités n'exagèrent en espérant que les dettes contractées seraient assumées par toute la nouvelle ville.

**Un stade plus cher?**  
Le 16 août 1972, le

journal annonçait que le stade pourrait coûter plus cher que prévu puisque les plans et devis fournis par les firmes d'ingénieurs-conseils prévoyaient des dépenses, pour le plus bas soumissionnaire, de l'ordre de \$559,800, ceci excluant l'aménagement extérieur qui pourrait à son tour totaliser entre \$50,000 et \$75,000 aux dires d'une firme spécialisée en la matière.

Tout semblait marcher sur des roulettes lorsqu'à la suite d'un article paru en page éditoriale et demandant une étude des coûts du stade, un contribuable de La Providence essaya d'apporter quelques lumières sur la question.

L'éditorialiste du journal s'interrogeait sur la nécessité urgente de mettre une dette d'un demi-million de dollars sur le dos des contribuables de La Providence, étant acquis que la situation financière de la municipalité en question était certainement la plus saine de la région.

Pour répondre à certaines affirmations gratuites du correspondant de La Providence, le journaliste dut se rendre aux sources et découvrit alors qu'aucune permission n'avait à cette date été donnée à La Providence et que tant et aussi longtemps que la question du regroupement serait à l'étude, il était à prévoir qu'aucune réponse affirmative ne serait donnée.

Même le député Cornélius crut bon de prendre ses distances du projet, lui qui l'avait patronné, dans plusieurs sens du terme. auprès des autorités gouvernementales et il esti-

maît lui aussi qu'il fallait attendre que la question du regroupement soit éclaircie pour y voir clair.

**Une permission attendue**  
C'est le même député qui, le 29 novembre, publiait la nouvelle à l'effet que la permission d'aller de l'avant avait été obtenue, à la suite de son intervention auprès du ministère des Affaires municipales, étant acquis que la question du regroupement était remise aux oubliettes pour longtemps et qu'il fallait respecter les "frontières" existantes.

Cependant, les autorités de La Providence avaient décidé de ne modifier en rien le projet initial de \$559,800. A ce sujet, la situation est assez confuse puisqu'il est question d'un octroi possible de \$100,000 du Haut Commissariat ou de programme de travaux d'hiver.

Dans le cas d'un octroi, réparti sur cinq ans, il faudrait que les contribuables garantissent ce don par un nouveau règlement d'emprunt et dans celui des travaux d'hiver, un nouveau règlement de l'ordre de \$33,000 devrait être approuvé.

**Une réunion qui tarde**  
Il y a déjà un mois, à la fin de novembre, le maire Gauvin annonçait que les contribuables seraient convoqués à une réunion d'information où tout leur serait dévoilé: coût, budget d'opération, financement, etc. Mais il semble que la réunion tarde et qu'à La Providence, certaines oppositions se font jour. Approuver un stade de \$350,000 est une chose, se retrouver avec un projet de \$700,000 en est une autre...



Les gardiens de prison de Saint-Hyacinthe manifestent devant l'établissement pénitencier.

## Les gardiens de prisons quittent leur poste

9 février 1972

Le mouvement de débrayage amorcé le dimanche 6 février, à travers le Québec, par les 2,500 membres du Syndicat des Agents de la Paix, n'a pas épargné la région maskoutaine tant et si bien que la prison de Saint-Hyacinthe s'est retrouvée comme partout ailleurs sans gardiens, à l'exception du personnel de cadre qui dut assurer la permanence.

Les membres du syndicat voulaient ainsi protester contre le fait que le gouvernement provincial ne leur avait pas encore présenté un nouveau contrat de travail, alors

que l'ancien était expiré depuis juillet 1971.

Une lutte s'est alors engagée entre les deux parties, lutte qui devait durer près de vingt jours.

Les agents de la paix qui sont: policiers d'auto-route, gardiens de prison, garde-chasse, constables du bien-être social, ont poursuivi pendant le temps de la grève, leur série de manifestations qui se dérouleront toutes dans... la paix!

La principale manifestation des agents de la paix de Saint-Hyacinthe, eut lieu le lundi soir 14 février, en face de la prison maskoutaine.

Une cinquantaine de grévistes s'étaient rendus

sur les lieux et leur groupe devait être renforcé par la venue d'autres membres du syndicat de Saint-Jean et de Cowansville; cependant la délégation de ces derniers n'a pas été aussi nombreuse que prévue.

De toute façon, la manifestation s'est déroulée dans le calme, sous l'œil vigilant de quelques membres de la Sûreté du Québec, détachement de Saint-Hyacinthe.

Après plusieurs séjours à Drummondville, pour fin d'étude, les membres du Syndicat des Agents de la Paix du Québec, revinrent sans succès de négociation.


Les offres patronales n'étaient pas acceptables!

Il s'agissait principalement d'une offre de \$5,713 au premier échelon, c'est-à-dire la première année, et de \$7,853 pour la huitième année, ce qui était inacceptable pour les agents qui avaient, avec la dernière convention, \$5,300 à la première année, et \$6,800 à la huitième.

L'Association demandait au gouvernement 95 pour cent du salaire payé à leurs homologues du fédéral, et le gouvernement n'offrait que 80.4 pour cent.

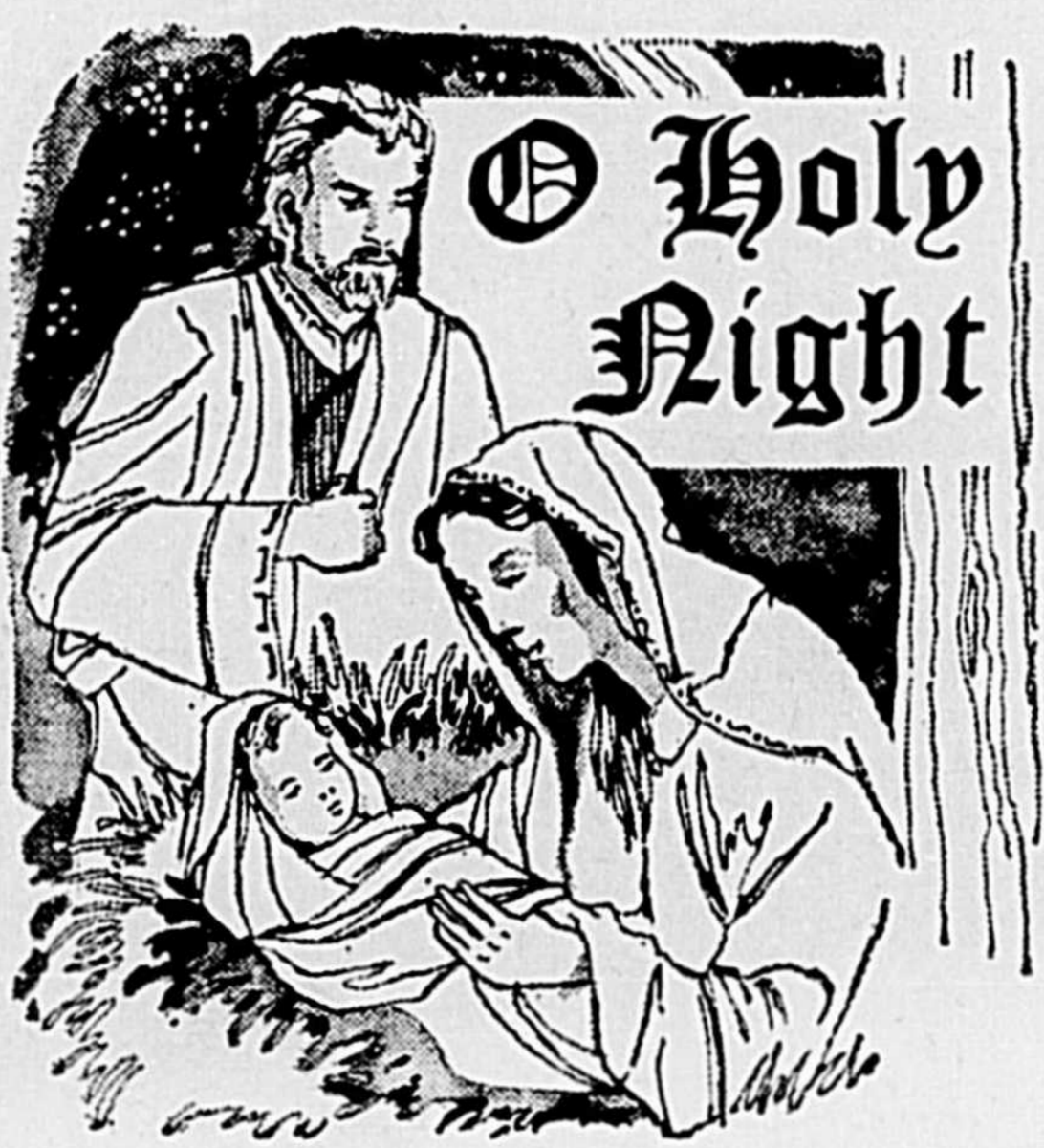
Après moins de vingt jours de grève, le conflit était enfin réglé, et tout entra dans l'ordre, même les agents de la paix.

**Joyeux Noël**  
et meilleurs voeux  
de Santé et Bonheur  
pour l'année 1973.



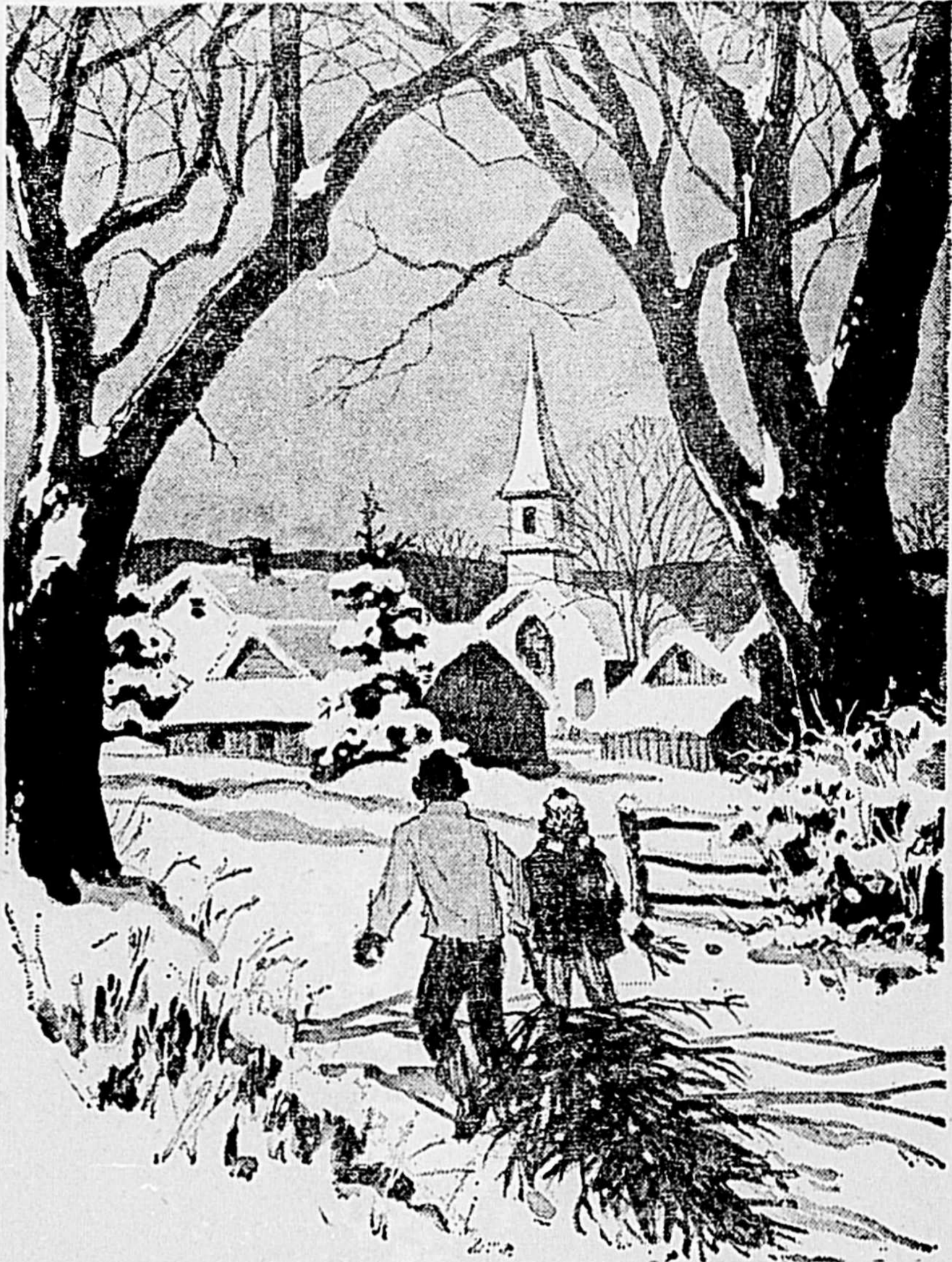
**Floribert Casavant**  
Maître vendeur  
**Acmé-Pontiac-Buick Inc.**  
3000, rue Dessaulles - Saint-Hyacinthe - Tél. 774-5301 - Mtl 861-6524

**O Holy Night**



Meilleurs voeux  
de Joyeux Noël  
et Bonne et  
Heureuse Année  
à la population  
de Saint-Hyacinthe  
ainsi qu'à tous  
nos employés.

**VOLCANO Ltée**  
2020, rue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe. Montréal.



**Joyeux Noël, Bonne et Heureuse Année**  
à tous nos clients et amis,  
avec nos remerciements pour leur encouragement dans le passé

**LA LAITERIE MONT SAINT-HILAIRE Ltée**  
G. NADEAU, propriétaire  
2760, rue Bourdages Saint-Hyacinthe Tél. 773-8547



**Joyeux Noël et Bonne Année**  
à tous nos clients et amis

**CENTRALE AUTO ELECTRIQUE Inc.**  
M. LABRIE, prés.  
758, rue des Cascades  
Tél. 774-6266  
Saint-Hyacinthe



**Joyeux Noël Bonne et Heureuse Année**  
à tous nos clients et amis

**VICTOR MARTIN Ltée**  
Musique  
Appareils électriques  
438, RUE SAINT-SIMON  
SAINT-HYACINTHE

# Mars

Au cours de l'année

## Le meurtre de la jeune McKenzie n'a connu aucun éclaircissement

Les policiers chargés de l'enquête en rapport avec la mort mystérieuse de l'adolescente de la région de Québec, France McKenzie, trouvée le long de la route Saint-André (ancien chemin Saint-Barnabé), seraient toujours dans l'impossibilité d'élucider les circonstances du départ de la jeune fille du Cégep de Sainte-Foy.

Même si les inspecteurs de la Sûreté du Québec et de la Sûreté municipale de Saint-Hyacinthe ont pu déterminer très rapidement l'identité de l'adolescente trouvée nue et sans vie dans la nuit du 3 mars le long d'une route déserte à Saint-Hyacinthe, il n'en demeure pas moins que l'enquête entreprise immédiatement à Sainte-Foy, lieu de résidence de la victime, n'aura rien apporté de neuf jusqu'à maintenant.

### La découverte du cadavre

Deux préposés à l'enlèvement de la neige, M. Denis Larocque et Jean-Charles Vincent, travaillaient d'arrache-pied pour ouvrir la route qui part de Saint-Thomas d'Aquin et se rend à Saint-Barnabé-sud (cette route étant encore partie de Saint-Hyacinthe), lorsque le premier fut appelé à freiner rapidement après avoir aperçu un corps inanimé le long du banc de neige.

Malheureusement, M. Larocque qui suivait à quelques pieds dans un autre camion n'a pu faire la manœuvre à temps pour éviter que le chasse-neige de son véhicule ne déplace légèrement le corps inanimé.

Les policiers furent immédiatement mandés sur les lieux et tous se rendirent compte qu'ils se trouvaient en présence d'un meurtre puisque la victime gisait nue et sans vie dans la neige.

Comme elle ne portait aucun vêtement ou bijou, l'identification ne fut pas aisée et le corps fut transporté à Montréal pour y subir une autopsie.

Cette dernière révéla que la mort était due à la strangulation et les possibilités d'assauts corporel et sexuel ne furent pas écartées.

Après avoir diffusé une photo de la victime, les policiers reçurent rapidement une réponse de Québec et des parents appelés à identifier la jeune fille furent catégoriques: il s'agissait de Mlle France McKenzie, 17 ans, de Sainte-Foy, en banlieue de Québec, portée disparue depuis le 29 février.

Les enquêteurs ont essayé de déterminer les circonstances du drame, mais

jusqu'à présent, rien de formel n'a pu être découvert sinon que personne ne peut fournir d'explications valables en ce qui aurait trait à un départ volontaire de la jeune fille de Sainte-Foy.

Le mystère reste complet.



La dixième exposition des Numismates — Le 10e anniversaire de l'Association des Numismates de Saint-Hyacinthe fut célébré le 19 mars au Séminaire maskoutain dans le cadre de leur exposition annuel.

(Photo: Bernard Saint-Pierre) le. MM. Denis Marcil et Benoit Benoit, président et vice-président de l'association, convièrent à ce moment la presse parlée et écrite afin de souligner cet événement comme il se doit.

## Taxes municipales et scolaires

# Des hauts et des bas !

Le 22 mars 1972

Pendant que la taxe scolaire, en diminuant de quelque 27 sous, vient réjouir le cœur des Maskoutains, les taxes municipales par contre, qui connaissent une hausse à nouveau, viennent gâcher leur plaisir.

Déjà en date du 22 mars, le journal annonçait d'une façon officielle cette hausse et cette diminution pour les contribuables.

Les chiffres ne furent confirmés qu'au cours du mois d'avril.

### Taxes municipales

Le nouveau rôle d'évaluation a, en effet, subi une hausse généralisée, variant entre 10 et 12 pour cent.

Jusqu'à maintenant, un nouveau rôle était déposé tous les trois ans, avec la mise à jour qui s'imposait. Il est à noter cette fois que de façon générale, les maisons construites en 1941 et avant, ne sont pas affectées par le changement. La raison en est que l'expérience y a montré que les propriétés en question sont évaluées à leur pleine valeur.

Ainsi, certaines données ont permis par exemple d'affirmer qu'en 1971, l'évaluation représentait 81.6 pour cent, alors que cette année elle est passée à plus de 92 pour cent.

La hausse de taxe est donc proportionnelle.

### Taxe scolaire

La taxe scolaire pour sa part a été fixée à \$1.45 du \$100, à Saint-Hyacinthe. Elle était à \$1.72 en 1971.

La baisse serait venue d'un surplus accumulé au cours du dernier exercice, et ensuite, en majeure par-

tie, de la hausse de l'évaluation municipale.

Pour ceux qui aiment croire que la hausse de l'une est compensée par la baisse de l'autre, il convient de souligner que la baisse de la taxe scolaire ne fit que rendre moins douloureux le nouveau fardeau fiscal imposé aux contribuables maskoutains.



Le ministre V. Goldbloom à S.-Hyacinthe. — C'est le 6 avril 1972 que le ministre responsable de la qualité de l'Environnement, M. Victor Goldbloom est venu rencontrer les Maskoutains. Invité durant la Semaine de l'Environnement, le ministre Goldbloom fut appelé à participer à une table ronde à l'Institut de Technologie agricole de Saint-Hyacinthe. Cette soirée était organisée par une équipe d'étudiants du Cégep Bourchemin.

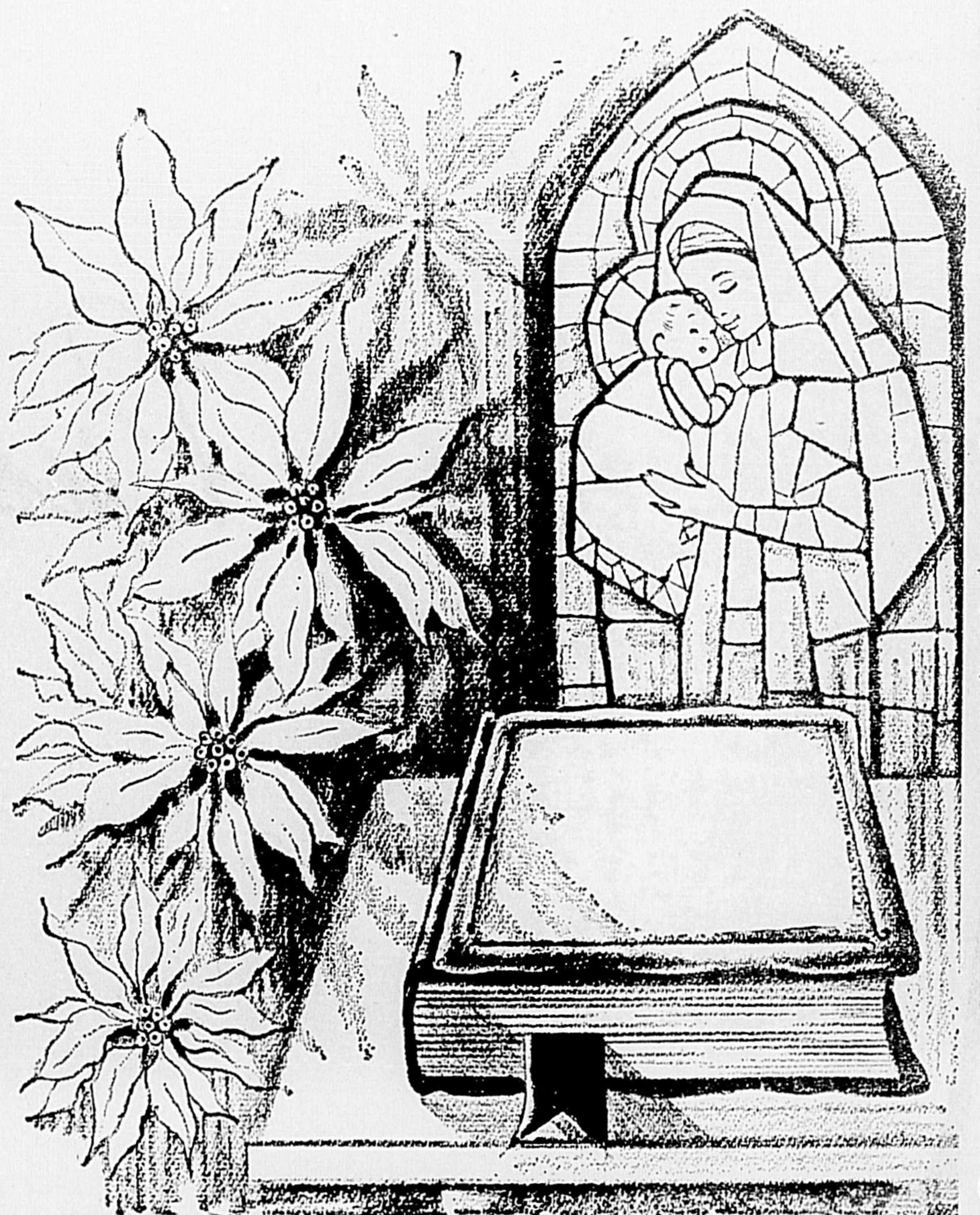
JOYEUX NOËL  
BONNE ET  
HEUREUSE ANNÉE

A TOUS NOS CLIENTS

ET AMIS

**BERNARD**  
**TIRE SHOP LTÉE**

SAINT-HILAIRE — TEL. 467-3235 et 3688  
SAINT-HYACINTHE — TEL. 773-1313



Joyeux Noël  
Bonne Année  
à tous nos  
Clients et amis

Lucien Larivée

LUCIEN LARIVÉE  
Embouteilleur autorisé  
de Pepsi-Cola, Teem, Nesbitt's  
Snow White, Mountain Dew, Schwoppe

# Avril

En octobre '72

## L'acquittement d'Ernest Lépine pour le meurtre de G. Boisvert

Le 19 avril 1972  
M. Ernest Lépine, de S.-Hyacinthe, accusé d'un meurtre sur la personne de M. Guy Boisvert en date du 15 avril 1972, est acquitté au mois d'octobre de la même année.

Le procureur de la défense, Me Benoît Matte, plaçant la légitime défense, gagna sa cause et c'est ainsi que le jury déclara l'accusé non-coupable au cours des Assises du district de Saint-Hyacinthe.

On se souvient que ce drame se déroula le samedi après-midi 15 avril, au domicile d'Ernest Lépine, situé rue Brodeur à Saint-Hyacinthe.  
L'histoire débuta peu après le dîner. Ernest Lépine fut invité à descendre chez Jean Lafrance, le locataire d'en bas, pour prendre un verre.

Quelques minutes plus tard, cinq autres copains vinrent se joindre au groupe, dont Guy Boisvert.

Lépine et Boisvert en vinrent donc aux mots et aux gestes et les amis s'empêchèrent de les séparer.

Pour éviter la bataille, Lépine monta alors chez lui, laissant les six autres en fête.

Boisvert ne tarda pas à rejoindre son compagnon et la bataille reprit de plus belle. De nouveau séparés, Lépine afficha une grande lassitude d'être ainsi harcelé ayant le sourcil droit fendu, le front coupé et le derrière de la tête blessé, et c'est alors qu'il saisit son fusil de calibre .22 et tira à bout portant sur son adversaire.

C'est le fusil à la main qu'Ernest Lépine s'est rendu au poste de police pour

avouer l'homicide qu'il venait de commettre quelques minutes plus tôt, à son domicile.

Le procureur de la défense, à l'occasion du procès, plaça la légitime défense de son client et démontra que les intentions de son client n'étaient pas le meurtre qui est "l'accusation la plus grave qui puisse être portée contre un citoyen".

"Aussi, ajouta-t-il, l'accusé n'a jamais eu l'intention de tuer ou de causer des blessures graves à sa victime; il avait cependant le droit de prendre une arme pour se défendre, car Guy Boisvert, à deux reprises, l'avait battu dans la journée du meurtre".

Me Matte ajouta de plus que le coup de feu était parti par inadvertance; "mon client est une victime des circonstances".

Pour montrer sa non-culpabilité, il conclut: "Lépine, après le coup de feu, a demandé d'appeler la police et une ambulance, et il est allé embrasser sa famille avant d'aller se livrer au poste de police".

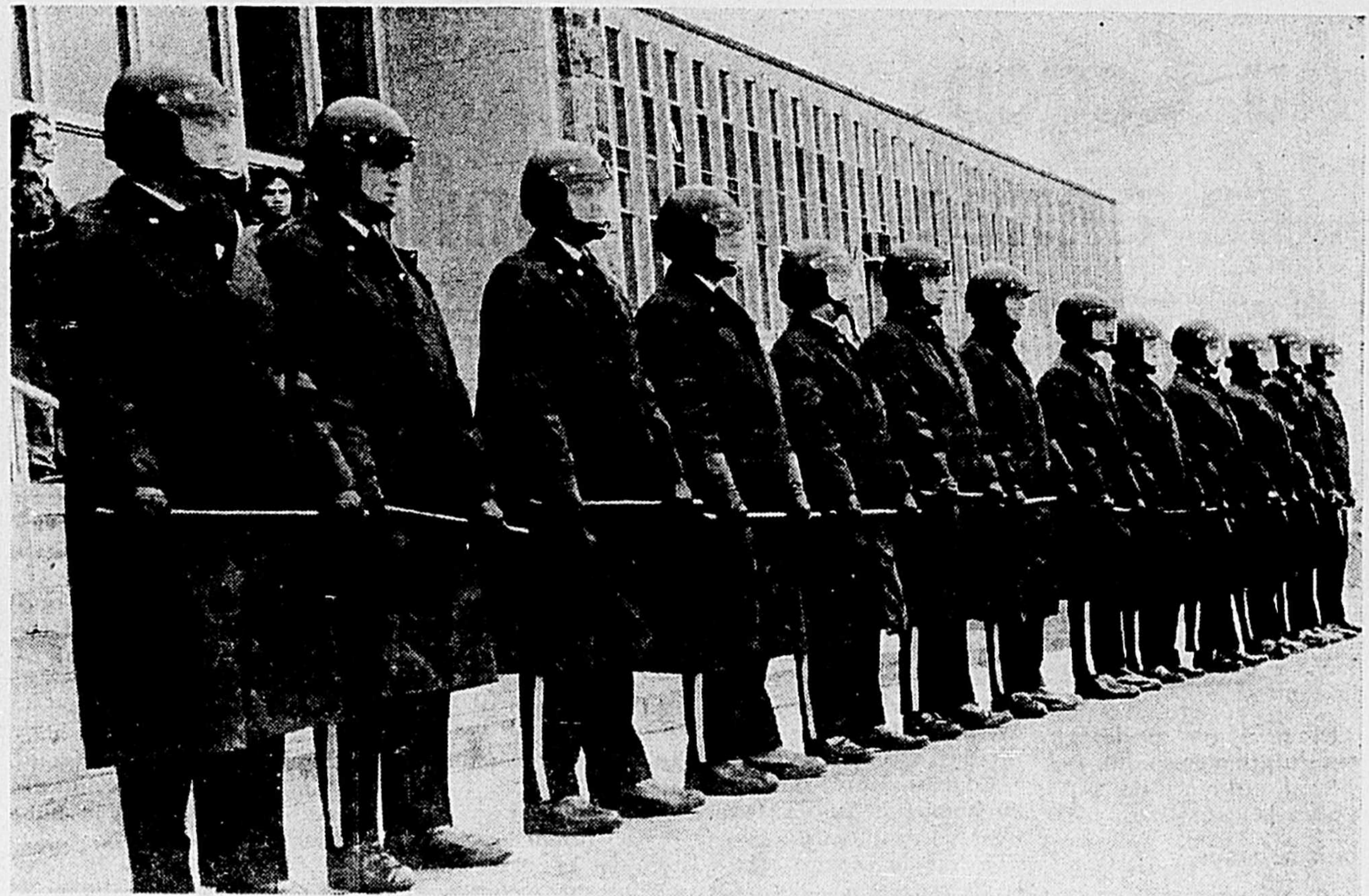
Me Denis Robert, le procureur de la couronne, pour sa part, souligna le fait que l'accusé avait d'abord pris une .303 quand ses amis le lui ont enlevé, il est allé chercher une .22; ce qui démontre l'intention de Lépine de faire plus que peur à la victime, mais même de la tuer.

Pour ces raisons, le procureur de la couronne demanda que l'accusé soit reconnu coupable de meurtre, du moins d'homicide involontaire.

Après une heure de délibération, le jury déclara l'acquittement de M. Ernest Lépine.



Les vaincus brûlent leurs "drapeaux".



Les forces policières suivirent de près ces journées de débrayage.

Le 15 mars 1972

## Le curé de l'église Saint-Joseph décédé

Le 19 avril

Les paroissiens de ville Saint-Joseph ont accueilli un nouveau curé le mercredi 3 mai, en la personne de l'abbé Georges-Etienne Phaneuf.

Cette nouvelle nomination fut transmise à la suite du décès de l'abbé Maurice Jodoin, curé de la paroisse Saint-Joseph depuis le 24 août 1966.

L'abbé Jodoin décéda subitement le 15 mars 1972, à l'Hôpital Honoré-Mercier.

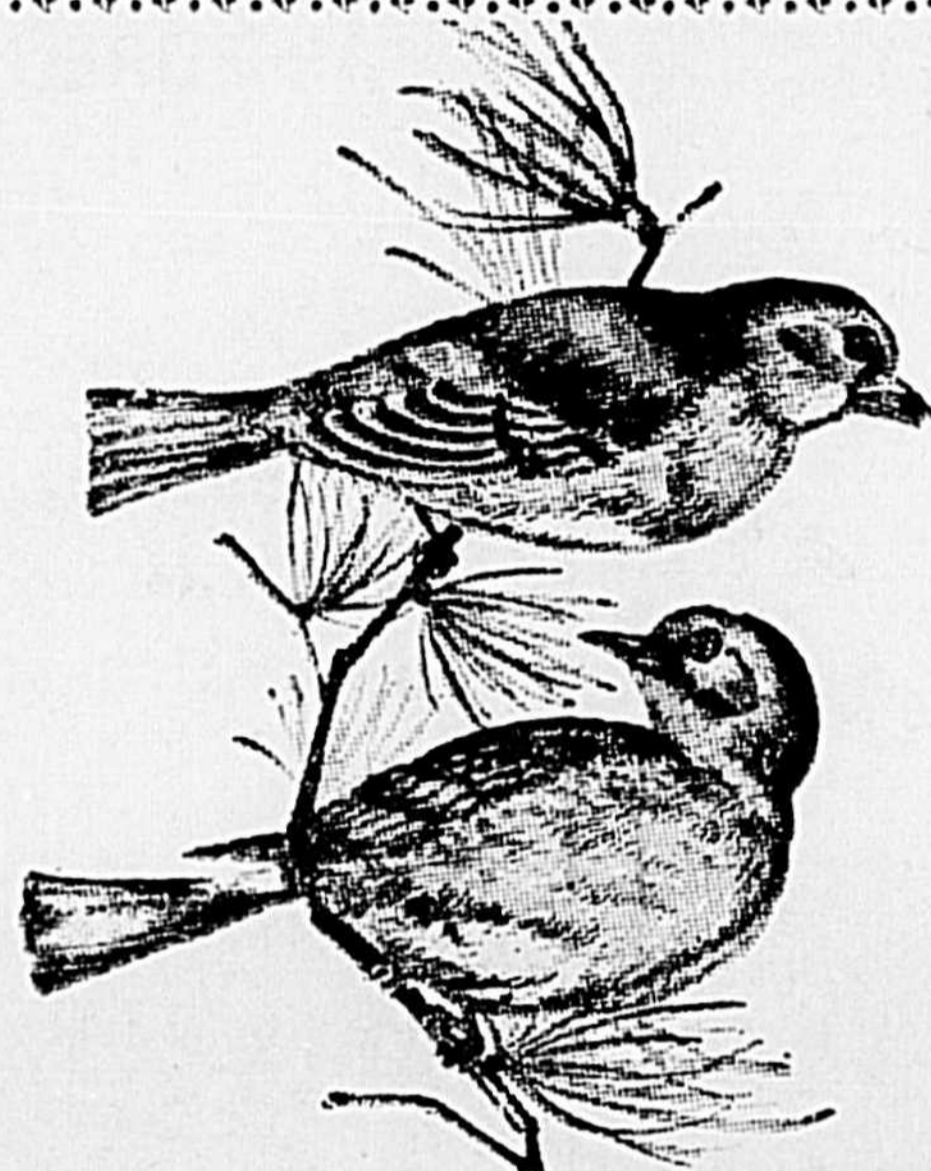
Né le 22 août 1915 à Saint-Simon, il était fils de

Hector Jodoin et de Marie-Rose Chicoine.

Ordonné prêtre le 18 mai 1940, il enseigna au Séminaire de Saint-Hyacinthe de 1940 à 1957 et fut ensuite nommé aumônier à l'école secondaire de l'Immaculée-Conception de Granby jusqu'en 1961.

Nommé curé de Saint-Dominique le 14 juillet 1965, les citoyens de ville Saint-Joseph accueillirent l'abbé Jodoin le 24 août 1966.

Agé seulement de 56 ans, il était de plus président de la zone pastorale au moment de son décès.



CENTRE DE RENOVATION

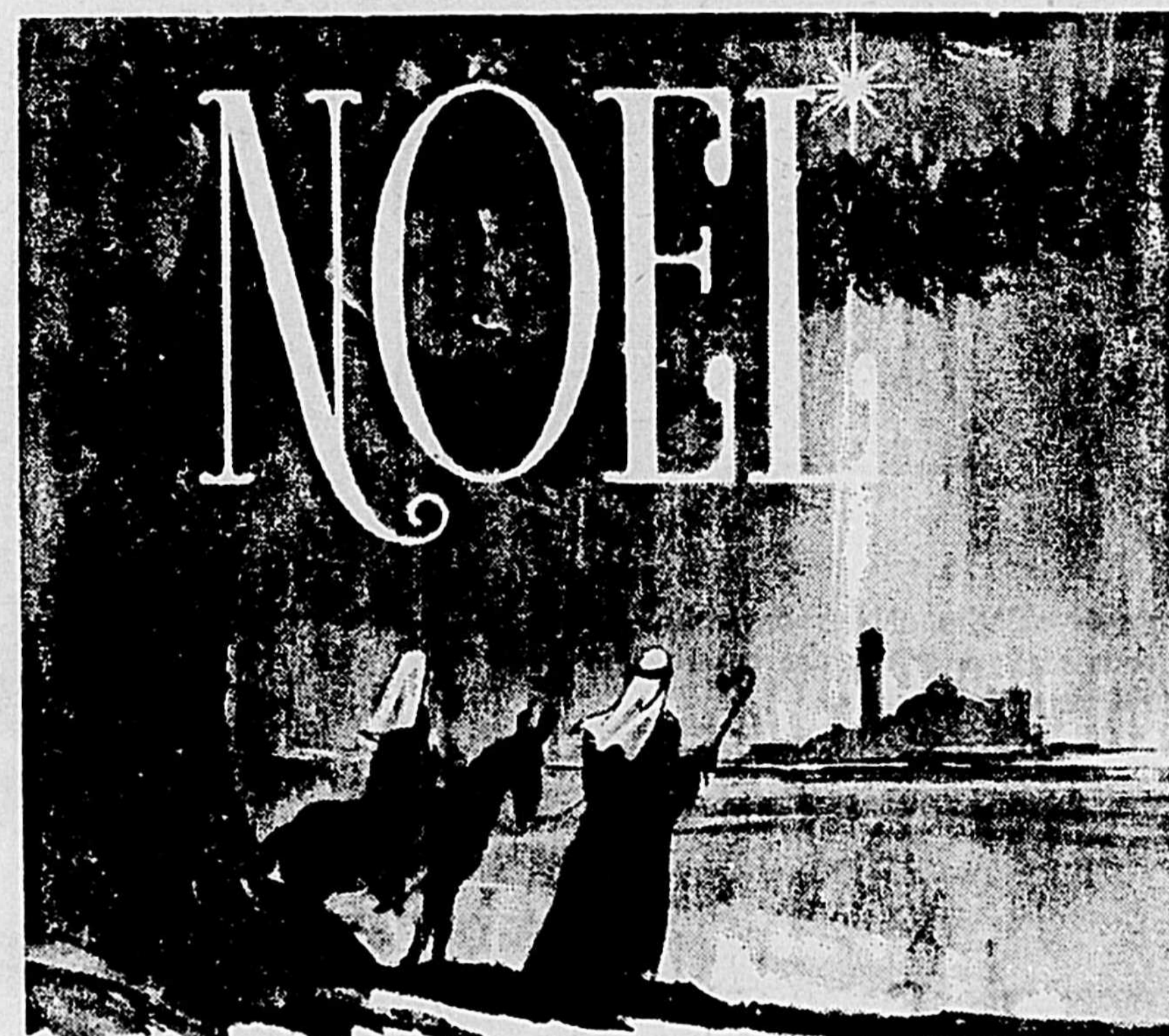
Conrad Laflamme Ltée,

bois et matériaux de construction

800, RUE VILLENEUVE

VILLE SAINT-JOSEPH

Souhais sincères  
à l'occasion de  
**Noël**  
et de la  
**Nouvelle**  
**Année**



A nos fidèles clients et amis, et à la population de Saint-Hyacinthe, nous sommes heureux d'offrir nos vœux les plus sincères de

**JOYEUX NOEL**

Puissent la Joie et la Paix se refléter sur vous et les vôtres.

E.-J. CHARTIER & FILS

TEL. 774-5343

M. GENDRON

TEL. 774-7635

**LES CHAUFFAGES LAURENTIENS Inc.**

HUILE A CHAUFFAGE

1000, rue Sainte-Marie

Saint-Hyacinthe

Tél. 774-5343

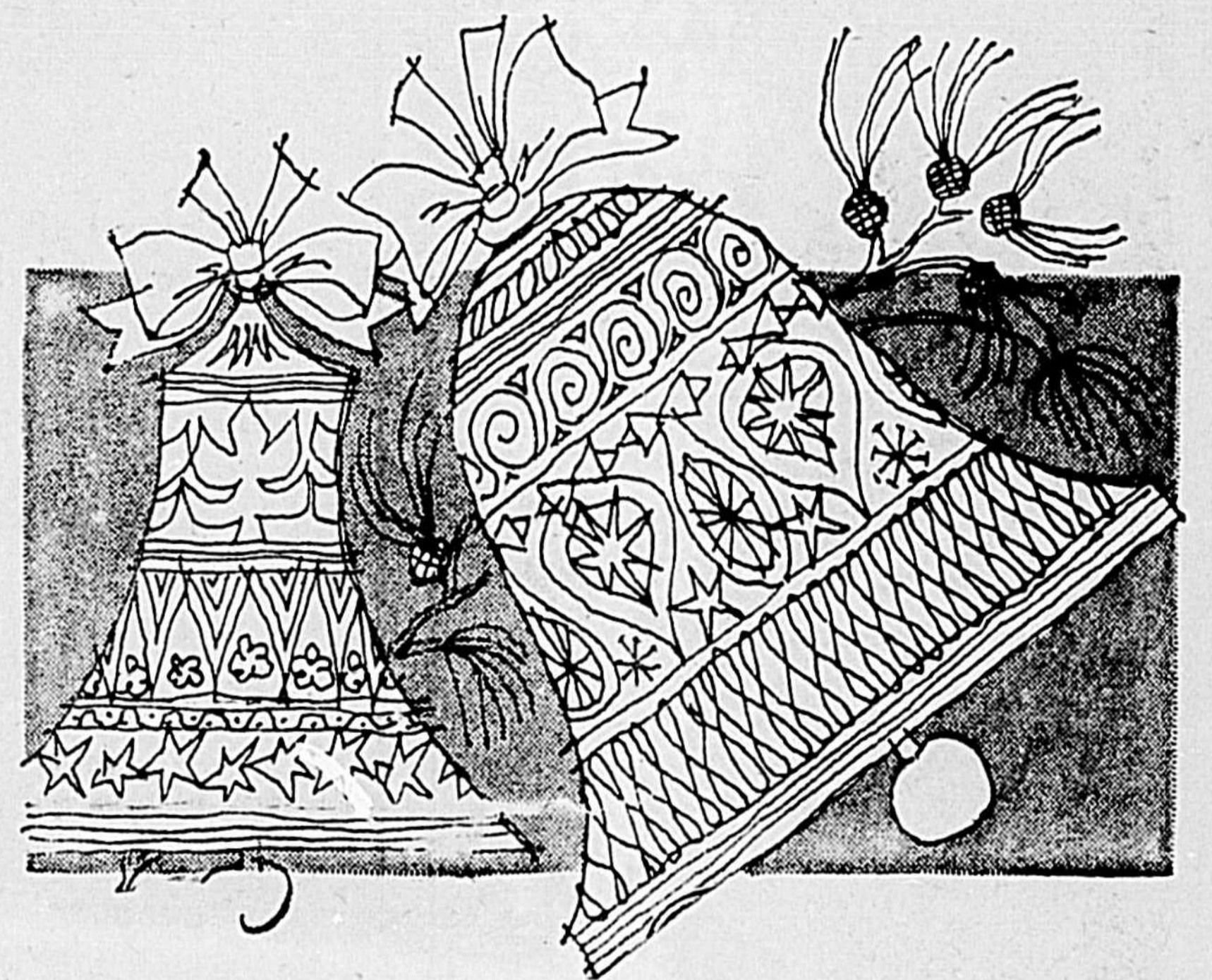


Joyeux Noël  
et  
Bonne  
et  
Heureuse  
Année

à tous  
nos clients

**Les Équipements Laguë Ltée**

995, rue Saint-Louis Saint-Joseph (Saint-Hyacinthe) Tél. 773-6266



A l'occasion des Fêtes, vœux sincères de Bonheur

**JOYEUX NOEL et BONNE ANNEE**

**H. ST-JEAN & FILS Inc.**

1357, rue Saint-Pierre

La Providence

Tél. 773-9719

1425, rue Saint-Jacques

Saint-Hyacinthe

773-7222



Joyeux Noël de votre ...

**LINGERIE LOUISE**

Spécialités : maillots de bain, fine lingerie  
Mme Jeannine Lavallée, prop.

600, rue Bourdages Saint-Hyacinthe Tél. 774-5132

# Mai

## Au Cegep: Une année, deux conflits

3 mai 1972

L'année qui se termine a vu se dérouler deux importants conflits au campus maskoutain du CEGEP Bourchemin.

Le premier prit place au mois de mai, à l'occasion de la fin de l'année scolaire, et le deuxième, qui déchire encore l'institution à quelques jours de Noël, a débuté à la fin de septembre.

Ici nous ne parlerons que du premier conflit, reportant au mois de septembre le deuxième.

Un lendemain de grève

Suite à la grève dans la fonction publique et

para-publique, il était question que la session d'études soit prolongée jusqu'au 27 mai. Du moins c'est ce qu'avait décidé l'administration du Collège, désireuse de voir la norme de 82 jours de classe être respectée.

Mais les étudiants l'entendaient d'une autre oreille.

Ils décidèrent alors de dire NON à l'administration décrétant que la fin des cours aurait lieu, comme prévu le 17 mai et la fin des examens le 25.

Comme depuis pas mal longtemps déjà, les relations ne sont pas au beau fixe tout le temps entre l'administration du CEGEP et les autres parties constituantes de l'institu-

tion, chacun s'installa sur des positions très définies.

Les professeurs, pour leur part, sortant d'une expérience de grève malheureuse, appuyèrent en bloc les étudiants.

L'administration de son côté, fit savoir que ceux qui ne respecteraient pas ses exigences pourraient toujours essayer d'avoir leur diplôme.

Comme les étudiants étaient aussi décidés à respecter leur ordonnance, le combat était inévitable.

Le résultat?

Ce furent les étudiants qui, le 17 mai, cessèrent d'aller aux cours que ne donnaient d'ailleurs plus les professeurs, et qui

passèrent leurs examens comme prévu, terminant le 25. L'administration avait plié, abandonnée, il faut le dire, par les autorité du ministère de l'Éducation qui ne voyait pas d'un bon oeil un nouveau remou qui pouvait s'étendre à la grandeur du Québec.

Mais ce n'était que partie remise... Le problème de communication qui avait déjà créé des problèmes l'année d'avant refaisait surface: aucun dialogue véritable ne semblait exister entre la direction et les autres parties du CEGEP.

En septembre, le conflit enterré et solutionné à la va-vite, devait resurgir...



Les élèves du Cegep en journée... d'étude.



Le 30 avril '72 à Moscou

## Le Major Hervé Chapdelaine est victime d'une crise cardiaque

Le 3 mai 1972

C'est dans la nuit de samedi à dimanche 30 avril 1972, durant un voyage à Moscou, que le major Hervé Chapdelaine, c.d., de Saint-Hyacinthe, âgé de 63 ans, succomba à une crise cardiaque.

M. Chapdelaine qui avait décidé de visiter l'Europe, était parti depuis le lundi 24 avril 1972.

Mais c'est moins d'une semaine plus tard que sa

famille recevait un appel téléphonique de l'ambassade soviétique à Ottawa, annonçant le décès du major.

Originaire de Saint-Hyacinthe, il avait fait ses études à l'Académie Girouard.

C'est au retour d'un voyage de deux ans à Chicago où il perfectionna son anglais, qu'il exerça pendant quelques années le métier d'électricien pour finalement s'intéresser aux services d'assurance.

Il fit alors l'acquisition du bureau d'assurance de M. Frank Bartel dont il occupa les locaux, rue Saint-Denis durant une trentaine d'années. Il occupait avant son décès un immeuble de la rue du Palais.

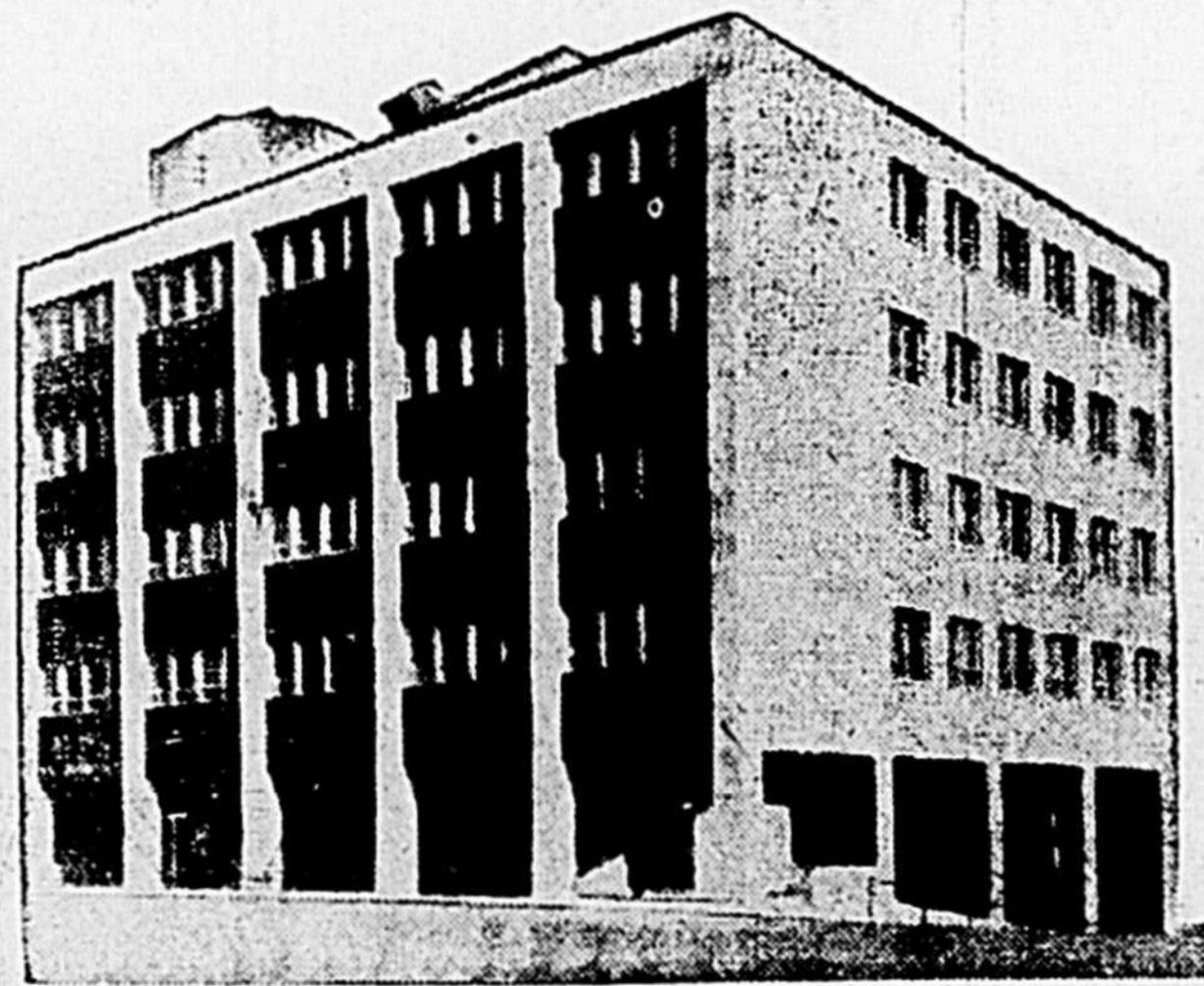
Durant la dernière guerre, M. Chapdelaine servit dans le régiment de S.-

Hyacinthe et obtint le rang de major.

Membre de la Croix-Rouge depuis de nombreuses années, il a été président de la section du comité de Saint-Hyacinthe pendant cinq ans. Il s'est toujours intéressé activement aux cliniques de sang qu'il a d'ailleurs présidées jusqu'à son décès.

M. Chapdelaine était également gouverneur du camp de santé et de l'abbaye de Saint-Benoît-du-Lac.

Chevalier de Colomb depuis 1940, il était membre du Club Richelieu et du Club Maskoutain, de la Chambre de Commerce, de Montréal et de Board of Trade.



Le Conseil d'administration et tout le personnel de **La Survivance** offrent leurs meilleurs voeux de **Joyeux Noël** et de **Bonne et Heureuse Année**

à la population de Saint-Hyacinthe et des environs, aux assurés qui contribuent sans cesse à la marche ascendante de la Compagnie vers le progrès.

L.ÉDOUARD MORIER, N.P. président

LUCIEN BROSSEAU, D.M.G., ADM. A. vice-président et directeur général



Avec les hommages aussi de notre division de vente maskoutaine

JEAN-CLAUDE NAULT, C.L.U., gérant Saint-Hyacinthe

LOUIS AUGUSTIN, Saint-Hyacinthe

AGENCE CHAPDELAINE, Saint-Hyacinthe

MARIA PAQUETTE, Saint-Hyacinthe

EDGAR BROCHU, Granby

RENALD BRICAULT, Granby

MARCEL MARTEL, Granby

JEAN-LUC MARTEL, Iberville

ROSAIRE GOINEAU, Saint-Jean

JEAN-PAUL LUSIGNAN, Saint-Charles-sur-Richelieu

RODOLPHE POULIN, Saint-Hyacinthe

ALBERT ARSENEAULT, Sorel

CLAUDE GLADU, Farnham



**Joyeux Noël et Heureuse Année**

Meilleurs voeux et Souhaits sincères

**Majestic Knitting LTD.**

Denis Massicotte, président

2525, rue Bourdages

Tél. 773-8556

A l'occasion des Fêtes

**Le Conseil municipal de la ville de Saint-Joseph**

ainsi que les employés municipaux sont heureux d'offrir à la population de Saint-Joseph et des environs leurs meilleurs voeux de

**JOYEUX NOEL ET D'HEUREUSE ANNEE**



Georges Messier maire

Son Honneur le Maire Georges Messier

Conseillers

- Claude Marchesseault
- Claude Lavallée
- Lionel Daigneault

- Normand Jodoin
- René Perreault
- Gaston Gadbois

Gérard Presseau, secrétaire

Le propriétaire

**Olivier Bienvenue Ltée**

**ABATTOIR**

et son personnel offrent à tous leurs clients et amis leurs meilleurs voeux de

**Joyeux Noël et d'Heureuse Nouvelle Année**

Nos sincères remerciements pour votre collaboration au cours des années écoulées.



**OLIVIER BIENVENUE Ltée**

**ABATTOIR**

Porc - Veau - Boeuf

SAINT-VALENTIN

TEL. 549-2235